

LES SITES MATERIAUX-JARDINAGE.COM - HAPPYMOTOCULTURE.COM- AGRILANVAUX.COM - MATERIAUX-JARDINNAGE.COM

Categories: [Commande, livraison](#), [Commerce : litige lié à la vente](#)

Tag: [Enquête](#)



Ces sites proposent comme plusieurs dizaines d'autres (!) du matériel de jardinage. Il s'agit d'une arnaque sophistiqués des broyeurs africains. Les prix sont vraiment inférieurs ! Autre point commun: Il est demandé un virement sur un compte français... Cela endort la méfiance de l'acheteur... Bien évidemment, les numéros de téléphone sont TOUJOURS des numéros whatsapp...



Vous trouverez in fine de cet article les sites déjà identifiés. La liste n'est pas limitative. Un peu de recherche permet d'en trouver facilement d'autres...

Attention ! Ils ne font pas que cette arnaque. ils aiment bien le bois de chauffage, les canapés ou les fausses banques ! La liste noire du site abe-infoservice.fr contient plusieurs centaines de sites frauduleux :

<https://www.abe-infoservice.fr/liste-noire/listes-noires-et-alertes-des-autorites>

Les sites internet

Le site [materiaux-jardinage.com](https://www.materiaux-jardinage.com)

Il a été créé le 03/05/2022. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/materiaux-jardinage.com>

Le site [agrilanvaux.com](https://www.agrilanvaux.com)

Il a été créé le 26/04/2022. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/agrilanvaux.com>

Le site [materiaux-jardinage.com](https://www.materiaux-jardinage.com)

Il a été créé le 3/05/2022. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/materiaux-jardinage.com>

Le site [happymotoculture.com](https://www.happymotoculture.com)

Il a été créé le 16/02/2022. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/happymotoculture.com>

Nos recherches

Nous avons regroupé les informations par catégories pour cette enquête reste lisible !

La page accueil :

[La-page-accueil-du-site-materiaux-jardinage.pdf](#)

Le téléphone

Les sites utilisent :

Le numéro 07 66 47 38 49 ([materiaux-jardinage](https://www.materiaux-jardinage.com))

Le numéro 07 56 94 86 11 ([agrilanvaux.com](https://www.agrilanvaux.com))

Plusieurs alertes ont été publiées :

<https://www.signal-arnaques.com/scam/view/498914>

<https://www.signal-arnaques.com/scam/view/504788>

<https://www.signal-arnaques.com/scam/view/520479>

Le numéro 06 35 33 38 85 (happymotoculture)

Le site signal-arnaques.com contient des dizaines de messages !!! Nous en publions quelques unes :

<https://www.signal-arnaques.com/scam/view/492224>

<https://www.signal-arnaques.com/scam/view/491379>

<https://www.signal-arnaques.com/scam/view/494107>

<https://www.signal-arnaques.com/scam/view/493311>

Les règlements

Les sites utilisent :

Un compte français ayant l'IBAN FR76 4061 8803 8600 0404 9642 826 (materiaux-jardinage)

Un compte français ayant l'IBAN FR76 2673 3000 1018 8589 8254 970 (happymotoculture)

Un compte français ayant l'IBAN FR76 4061 8803 8300 0409 5874 332 (agrilanvaux.com)

Les informations juridiques

La situation est simple. Il a été usurpé les identités de VRAIES sociétés. Cela permet aux escrocs de vous faire croire que vous avez affaire à de vraies entités.

Les enquêtes déjà publiées

<https://adcfrance.fr/commerce-litige-lie-a-la-vente/les-sites-agrimachine-boutique-com-materiel-boutique-com-agri-materiel-com-neo-magasins-com-agrismat-com-espacetoutprix-com-affutage-motoculture-service-com-proagri-service-com-nord-materiel-fr-toutmo/>

<https://adcfrance.fr/commerce-litige-lie-a-la-vente/les-sites-alpi-markets-com-jardindagri-com-fordima-motoculture-com-sarlclema-com-axialagri-com/>

<https://adcfrance.fr/commerce-litige-lie-a-la-vente/les-sites-motoculture-boutique-com-motoculture-shop-com-florimont-motoculture-shop-com-shop-motoculture-com-nosmateriels-com-turpin-materiel-com-motoculture-sarl-com-ferryjason-materiel-com-toutnosvel/>

Conclusion :

Si vous avez effectué un achat sur un de ces sites, vous pouvez nous contacter à l'adresse

<https://adcfrance.fr/contactez-nous/> . Il faudra simplement nous joindre dans votre mail le ou les

RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Au vu de l'ampleur des arnaques et des sommes perdues, notre association devrait pouvoir gérer une action collective. Plusieurs ingrédients dans ce dossier laissent envisager des suites possibles.

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 47 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle dont vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

[Le numéro 152 de la revue Antipac](#)

L'apparition de l'ADC France :

[La revue Antipac n° 149](#)

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<https://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.

